

Le raisonnement clinique et l'aide-soignant

PRESENTATION

L'arrêté du 11 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS) et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (JO n° 0135 du 12 juin 2021) intègre dans les objectifs du Module 3 – Evaluation de l'état clinique d'une personne :

- la méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherches d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies.
- La contribution de l'aide-soignant au raisonnement clinique partagé. En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant se voit chargé de 3 missions spécifiques qui donnent du sens à sa pratique, à savoir :
 - Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
 - Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
 - Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

Nous voyons bien que l'aide-soignant, en 2023, ne peut plus être considéré comme un simple exécutant mais comme un professionnel de santé exerçant au sein d'une équipe pluridisciplinaire, participant activement à la réflexion collective et engageant sa responsabilité professionnelle.

Le raisonnement clinique est une compétence majeure pour le soignant compte tenu des enjeux importants pour la qualité et la sécurité des soins. Il désigne l'habileté intellectuelle par la compréhension des situations vécues par le patient et son ouverture d'esprit par l'analyse des données et l'identification des problèmes.

PUBLIC CONCERNE : Cadre de Santé, Infirmier(e), Aide-Soignant(e), ASH, Auxiliaire de vie

PRE REQUIS: Aucun

DUREE: 7 heures

FORMATEUR: Cadre de santé, formateur

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Clarifier la profession d'aide-soignant en 2023.
- Acquérir une posture professionnelle responsable.
- Maîtriser ses zones de compétences dans sa collaboration avec l'infirmier.
- Définir le raisonnement clinique.
- Se positionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Savoir communiquer et s'affirmer.
- Savoir situer son exercice professionnel dans un cadre déontologique et le cadre législatif.

THEMES ABORDES

- LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT EN 2023.

o Le référentiel d'activités.

- ☐ Définition du métier et les missions associées.
- ☐ Définitions des soins à réaliser par l'aide-soignant.
- ☐ Domaines d'activités et les activités associées.

o Le référentiel de compétences

- ☐ Les 5 blocs de compétences reconnus dans le référentiel.

o Différencier le praticien du professionnel de santé.

- ☐ Positionnement et posture professionnelle.

o Les notions de compétence (compétences clés, compétences transverses adaptés aux situations de travail)

o Le travail de collaboration

- ☐ Définir ce qu'est la collaboration infirmier/aide-soignant.
- ☐ Différencier collaboration de délégation
- ☐ Notions de responsabilité partagée.

- LE RAISONNEMENT CLINIQUE

o Concept et définition.

o Les enjeux liés au raisonnement clinique dans le domaine de la santé, du soin et du prendre soin. (du jugement empirique à la rationalité scientifique (qualité par la preuve).

o Le raisonnement intermédiaire, de quoi parle-t-on ?

o Quand pratiquez le raisonnement clinique ?

o Les « composants » du raisonnement clinique : le processus mental

o Les méthodes (L'hypothèse, le modèle hypothétique-déductif, l'anticipation, le modèle clinique trifocal.

o L'aide-soignant et l'intelligence collective.

- MAITRISER SES EMOTIONS ET SON STRESS POUR MAITRISER SON « OBJECTIVITE »

o Les émotions en jeu dans la relation de soin par rapport :

- ☐ aux patients et leur famille ;
- ☐ à la vie institutionnelle,
- ☐ à son « idéal » du soin.

o La gestion du stress.

- LE MANAGEMENT BIENVEILLANT

o Bienveillance et management d'équipe.

o Bienveillance et relation de soin

- ☐ La quête de sens.
- ☐ Le patient et la famille : des partenaires et une seule entité.

- LA RESPONSABILITE PROPRE ET LA RESPONSABILITE PARTAGEE

o Les responsabilités professionnelles de l'aide-soignante.

o La responsabilité partagée.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Recherche des besoins institutionnels et de chacun des participants.
 - o Pédagogie interactive et participative.
 - o La formation sera induite par la pensée réflexive et l'analyse des pratiques professionnelles
- Actualisation des connaissances sur les thèmes abordés.
 - o Méthode interactive :
 - ☐ Echanges au sein du groupe avec synthèse si nécessaire.
 - ☐ Questions/réponses
- Analyse de cas concrets apportés par les participants ou le formateur si besoin.
 - o Travail en grand groupe ou en sous-groupes.

EVALUATIONS

- En début de formation ou avant la formation par un quiz de connaissances
- En fin de formation par le quiz de connaissances identique à celui du début de formation.
 - o Mesure des acquis.
- Analyse constructive et mesure des écarts par rapport aux pratiques au sein de l'établissement.
- Evaluation de satisfaction sur les thèmes abordés par oral entre les participants et le formateur.
- Evaluation de satisfaction de la prestation pédagogique par écrit.

DELAIS D'ACCES Aucun

N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins spécifiques en contactant notre référent handicap:

Christine DECLERCQ - c.declercq@niceoevent.com